

## *Département de la Haute-Vienne*

### *❖ Commune de DOMPS*

#### ***Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal***

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le 19 juillet deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du 12 juillet deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

***Étaient présents*** : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre

***Membres excusés ayant donné pouvoir*** : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc  
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge  
Mr CHARIAL Nicolas à Mr MONTHEIL Jean Pierre

***Membre absent n'ayant pas donné pouvoir*** : Mme CYRILLE D HOOP Aurore  
Mr BREUX Sylvain

***Date de convocation du Conseil Municipal*** : 12 juillet 2023

***Secrétaire de séance*** : Mr BOUTY Serge

#### ***Délibération 2023/035 en date du 12 juillet 2023***

#### ***PGRVC 2023 : étude des devis et choix de l'entreprise***

Madame le Maire rappelle que chaque année la commune planifie le PGRVC afin de maintenir la voirie communale dans un état correct. Elle précise que pour 2023 les voies communales suivantes sont concernées :

- VC 2, Le Petit Bouchet
- VC 7, Grigeas
- VC 10, Les Clides
- VC 12, Le Bourg

Madame le Maire présente les propositions établies par l'entreprise Siorat et l'entreprise Maraicchia.

#### **A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- De retenir la proposition de l'entreprise SIORAT pour un montant de 28 075€ HT.
- D'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs au PGRVC 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 21 juillet 2023.  
Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20230719-2023-035-DE  
Date de télétransmission : 23/07/2023  
Date de réception préfecture : 23/07/2023

